



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

Le bureau du Synode

Aux Églises membres, aux délégué-e-s au Synode
au Conseil de l'EERS, aux présidences
de l'EPER, de PPP, de fondia et de la FSR

Berne, le 18 septembre 2020

Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse des 13 et 14 septembre 2020 à Berne – Décisions

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal du Synode, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par le Synode au cours de la session des 13 et 14 septembre 2020 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

1. Le Synode adopte l'ordre du jour après radiation du point 18 « Décharge » et l'ajout du point 21 « Situation à Moria et sur les îles grecques – résolution ».
2. Le Synode adopte le procès-verbal du Synode du 15 juin 2020.
- 7.1
 1. Le Synode étend et adopte les tâches de la commission temporaire nommée « Commission d'enquête ».
 2. Le Synode adopte le cadre temporel.
 3. Le Synode adopte le cadre financier.
- 7.2 Le Synode décide que les délégué-e-s des Conférences au sens de l'article 25 de la constitution de l'EERS sont éligibles à des sièges de commissions au sens de l'article 21, lettre j, de la constitution de l'EERS.
- 7.3 Le Synode élit comme membres constituant une commission temporaire nommée « Commission d'enquête » :
 - Gabriela Allemann
 - Rolf Berweger
 - Corinne Duc
 - Barbara Hirsbrunner
 - Marie-Claude Ischer (présidente)
 - Roland Stach
 - Lars Syring



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

8. Le Synode conclut la première lecture du règlement du Synode.
- 9.1 Le Synode traite l'interpellation de Christoph Weber-Berg ainsi que d'autres signataires sur les conséquences financières.
10.
 1. Le Synode adopte le concept du projet de plateforme de communication numérique de l'EERS, ainsi que les propositions 2 et 3 de la CEG.
 2. Le Synode adopte le budget 2020 d'un montant de CHF 259 000 pour le projet de plateforme de communication de l'EERS.
11. Le Synode adopte le rapport d'activité 2019.
12. Le Synode ne traite pas le point de l'ordre du jour « Comptes 2019 ».
13. Le Synode décide d'organiser en 2021 une collecte, dont la somme cible est fixée à CHF 60 000, au profit de l'Institut œcuménique de Bossey et de son Fonds des bourses.
14.
 1. Le Synode décide qu'en 2021, les Églises membres soutiendront financièrement Mission 21 et DM-échange et mission.
 2. Le Synode approuve le financement de la contribution de base 2021 pour Mission 21 et DM-échange et mission selon « l'accord concernant une conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS », conclu en juin 2010 et sur la base des engagements pris par les Églises membres. Cette contribution s'élève à CHF 955 150.
 3. Le Synode donne mandat au Conseil de l'EERS de facturer aux Églises membres leur participation à la contribution de base.
- 16.1 Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2019 de l'EPER.
- 16.2 Le Synode prend connaissance des comptes 2019 de l'EPER.
- 16.3
 1. Le Synode décide qu'en 2021, les Églises membres soutiendront de nouveau financièrement l'EPER.
 2. La somme cible régulière pour 2021 est fixée sans changement à CHF 2 448 962.40.
 3. La somme cible pour le Service des réfugiés en 2021 est fixée sans changement à CHF 1 034 965.10.
 4. Le Synode donne mandat au Conseil de récolter ces deux sommes cibles auprès des Églises membres.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

17.1 Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2019 de PPP.

17.2 Le Synode prend connaissance des comptes 2019 de PPP.

20. Le Synode prend connaissance des lieux et dates suivants pour les années 2020 et 2021 :

1. en 2020, le Synode d'automne aura lieu du 1^{er} au 3 novembre 2020 à Berne ;
2. en 2021, le Synode d'été aura lieu du 13 au 15 juin 2021 à Sion à l'invitation de l'Église réformée évangélique du Valais EREV ;
3. en 2021, le Synode d'automne aura lieu les 8 et 9 novembre 2021 à Berne.

21. Le Synode adopte la résolution du Synode et du Conseil de l'EERS relative à la situation à Moria et sur les îles grecques à l'intention du Conseil fédéral.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pierre de Salis
Président du Synode

Hella Hoppe
Directrice de la chancellerie